



SAPINDA ARENA

CENTRE SPORTIF À THÔNEX - GE

ouvrage 2576

Maître de l'ouvrage
Société coopérative
Curling Tivoli
Route de Sous-Moulin 39A
1226 Thônex

Architectes
Atelier d'architecture
Michael Mayer
Rue des Rois 9
1204 Genève

Ingénieurs civils
B. Ott & C. Uldry Sàrl
Avenue Adrien-Jeandin 31
1226 Thônex

Bureaux techniques
CV - Production de froid:
Raymond-E. Moser SA
Rue des Grand-Portes 2
1213 ONex

Sanitaire :
Pierre Buclin
ingénieurs-conseils SA
Chemin de la Vendée 22
1213 Petit-Lancy

Electricité :
dssa Dumont & Schneider
Ingénieurs conseils SA
Chemin du
Pont-du-Centenaire 109
1228 Plan-les-Ouates

Architecte d'intérieur :
Mayer Michael
Rue des Rois 9
1204 Genève

Géomètre
Adrien Küpfer
Rue des Gares 11
1201 Genève

Coordonnées
Route de Sous-Moulin 39A
1226 Thônex

Conception 2011 - 2013

Réalisation 2013 - 2015



HISTORIQUE / SITUATION

Ancienne halle vétuste et en sous-sol. Les gentlemen curlers genevois se contentaient, depuis plus de trente ans, de la halle du quartier Tivoli, près du bois de la Bâtie. Trop étroite, plus aux normes et située dans un sous-sol sous un parking, contrainte aux éclairages artificiels, la Halle Tivoli était environnée de logements. Après avoir envisagé plusieurs solutions, le curling club opte pour une parcelle en triangle, à Thônex, sur une surface résiduelle rattachée au centre sportif "Sous-Moulin", où se trouvait un terrain d'entraînement pour les gardiens de but de football. La commune de Thônex propose une location en DDP (Droit Distinct Permanent) sur nonante-neuf ans à l'association de curlers, dont l'architecte Michael Mayer est membre.

A l'intersection de la Route Blanche et de la Route de Sous-Moulin, proche du parc Floraire et de la Mairie, le projet de l'Arena a pu commencer, en bénéficiant de l'infrastructure préexistante du plus grand centre sportif du canton, qui abrite une vingtaine de sports différents et de clubs de 1^{ère} ligue, ainsi qu'une patinoire polyvalente

et un parking de neuf cents places. La proximité de l'auto-route et l'emplacement bien desservi par les transports publics genevois contribuent à une fréquentation d'environ deux cent mille sportifs réguliers. La coopérative de curling a vendu son immeuble au Tivoli afin de financer à 50% la nouvelle construction.

PROGRAMME / PROJET

Six pistes de curling sans aucun poteau intermédiaire. La halle n'a pas de sous-sol, elle est directement posée sur le terrain. Au rez, un vaste hall d'accueil conduit aux pistes et dessert les deux étages supérieurs. Tous les espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et adaptés à la pratique du sport handicap. Le premier niveau est public et offre une vue sur les matches depuis les gradins et depuis le restaurant, grâce à une surface entièrement vitrée de trente mètres de large par trois mètres de haut. Cuisines, bar, terrasse, club-house, salle de conférence, sanitaires et vestiaires, tout a été conçu pour offrir des conditions pratiques optimales dans une ambiance conviviale.



Edité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



L'architecte a souhaité réaliser six pistes de curling sans les encombrer de poteau intermédiaire, sur une surface de mille cinq cents mètres carrés, soit 30 x 50 mètres. Chaque piste mesure cinq mètres de large et comprend trois vitres. Ce qui, après les Vernets, en fait la deuxième plus grande halle sans poteau intermédiaire du Canton, et en Europe, la mieux équipée techniquement.

Le deuxième étage est multifonctionnel et réserve aux curlers leurs salles de formation, tandis que d'autres espaces sont à louer à des activités comme le fitness, la danse, ou les arts martiaux. La forme originale de cet objet architectural représente une pierre de curling géante, emboîtée dans la halle principale dont le toit courbe, en zinc, s'harmonise avec les infrastructures existantes. Grâce à son orientation idéale, sans aucune ombre parasite, la toiture devrait, dans un second temps, accueillir des capteurs photovoltaïques.

Un concept énergétique complexe incluant l'hygrométrie, la production de froid et de chaleur, a été relié aux techniques CVSE du bâtiment voisin. La température du terrain sous la dalle doit être maintenue pour éviter les mouvements géologiques, la glace doit rester à -6° sans givrer, ce qui implique une hygrométrie à 55% d'humidité dans toute la halle, malgré une température ambiante maintenue à 12°. Les ventilations qui aspirent et pulsent l'air par gestion rotative ont été discrètement intégrées à la construction.

Elles ont été dissimulées dans des gaines en tissu et métalliques, qui passent dans les porteurs préalablement percés. Du point de vue esthétique le mariage entre des lignes sobres et des matériaux primaires: béton brut, briques apparentes et bois, apportent une expression forte au bâtiment.

A l'extérieur, devant l'entrée de la construction vitrée, un mobilier urbain, sorte de banc en forme de pierre de curling, sera installé en signe de bienvenue aux joueurs.

Photos

Le bâtiment arrondi symbolise une pierre de curling. La forme courbe de la toiture apporte unité et douceur à l'ensemble. La halle comporte six pistes



CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	2 315 m ²
Surface brute de planchers	:	2 700 m ²
Emprise au rez	:	1 990 m ²
Volume SIA	:	16 600 m ³
Nombre de niveaux	:	Rez + 2
Places de parc extérieures	:	12



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement
Canalisation béton armé
MARTI CONSTRUCTION SA
1018 Lausanne

Façades (2)
R. GRANDVAUX SA
1236 Cartigny

Installation dalle froide
WALO BERTSCHINGER SA
3073 Gümligen

Production de froid
LA PATI SA
1728 Rossens

Chapes
ENTREPRISE DINC SA
1163 Aclens

Echafaudages
ROTH ÉCHAFAUDAGES SA
1214 Vernier

Etanchéité
COUFERAP SA
1227 Carouge

Ventilation - climatisation chauffage
MINO SA
1228 Plan-les-Ouates

Construction métallique
HEVRON SA
2852 Courtételle

Bâtissage
RENOVAG-AGIM FEJZI
1205 Genève

Façades (1) - menuiseries intérieures
BIEDERMANN SA
1224 Chêne-Bougeries

Installations électriques
SERGE LOCATELLI SA
1225 Chêne-Bourg

Installation sanitaire
PFISTER & ANDREINA SA
1206 Genève

Ascenseur
AS ASCENSEURS SA
1202 Genève

Revêtement de sol
CLAUDE VOUTAZ SA
1920 Martigny